L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 JUILLET 1884. 57ème Année.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 11 JUILLET 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Girardey & Macon, au coin des rues Thalie et Liberty, un lot de bois de charpente, matériaux de construction.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

La vente du contenu du magasin de tabac, No. 25 rue Decatur, coin Douane, dans l'affaire de P. E. Sarrazin et Krebs contre leurs créanciers, se continuera sur les lieux samedi, 12 du courant, à 10 heures et demie a. m., par le ministère de J. V. Gourdain, encanteur. La vente est positivement sans limite.

Le Commerce de l'Amérique Centrale et notre Quarantaine.

Si nous en croyons les dépêches qui nous arrivent de l'Amérique Centrale, les travaux de creusement du Canal de Panama marchent très rapidement; ils seraient bien plus avancés encore, sans les terribles débordements de la rivière de Chagres. En tout cas, une activité immense règne dans tout le pays; les villes semblent sortir de terre, comme par enchantement, et jamais ni San Francisco, ni Virginia City, ni Leadville n'ont, même dans leurs plus beaux jours, été si affairées, si animées qu'Aspinwall, l'ancienne ville de Colon. Il y a 6 mois à peine, Colon ne comptait que 3000 habitants; aujourd'hui, le chiffre de la population dépasse vingt mille. Les grandes villes du Nord et de l'Est font, naturellement, de grandes affaires avec cette région de l'Isthme. Les Français ont avancé généreusement l'argent qui a contribué à transformer ce coin de terre, appelé à devenir l'un des premiers centres commerciaux du monde. Les Américains du Nord en profitent, et leur trafic avec l'Isthme et les environs, a quadruplé, décuplé, depuis quelques mois.

Nous connaissons une ville qui, bien plus près de l'Amérique Centrale que New York, Boston et Baltimore, devrait avoir sa large part de ce fructueux commerce. Située à quelques pas du Golfe, recevant, par l'immense fleuve qui baigne ses quais, toutes les denrées alimentaires, tous les objets de première nécessité, que l'on désigne sous le nom de produits de l'Ouest; intermédiaire naturelle entre le vaste grenier du Nouveau-Monde et l'Amérique Centrale, dans laquelle la consommation double chaque jour, elle devrait faire actuellement un important commerce avec cette région. Il n'en est rien.

La Nouvelle-Orléans est, à l'heure qu'il est, entièrement perdue pour les affaires. Aucun navire ne peut entrer dans son port, sans avoir subi une détention de quarante jours, au bas du fleuve. On pourrait un but incontestablement très louable. On veut assurer la salubrité de la ville, assoir dans les esprits, à l'extérieur, la bonne renommée dont elle devrait jouir, depuis bien longtemps, si nous l'avions bien voulu, si nous avions daigné prendre les moyens convenables pour y réussir; mais voilà qu'à force de zèle et de précautions, nous dépassons le but et arrivons à créer une terreur qui n'y existait pas. Les capitaines et les équipages de navires qui, de temps en temps, descendaient sur nos *wharves* et parcouraient notre métropole, n'y trouvant pas les maladies dont elle passe, bien à tort, pour être le foyer, s'en retournaient dans leur pays, et contribuaient, cent fois plus que toutes nos mesures sanitaires, à rassurer l'étranger sur notre compte. Aujourd'hui, incapables de pénétrer chez nous, forcés d'aller décharger ailleurs les marchandises qu'ils nous destinaient, ils repertent sur d'autres ports l'affection qu'ils nous avaient vouée; ils s'habituent à prendre un autre chemin, et, bon gré, mal gré, font les affaires de nos rivaux.

Cette détention de quarante jours est un des coups les plus funestes qu'ait jamais reçu notre commerce, et elle contribue beaucoup plus à semer la crainte qu'à ramener la confiance.

Pourtant, notre Bureau de santé, tout en acceptant la mesure de rigueur offrait un moyen d'y apporter bien des adoucissements. Il avait exposé devant le haut commerce de la Nouvelle-Orléans, un procédé scientifique, d'une infaillible efficacité, et qui permettait, en quelques jours, de désinfecter complètement un navire—de telle sorte, que cette terrible détention de quarante jours, allait se trouver réduite à une durée moindre que celle de nos quarantaines des années précédentes.

Il y est, immédiatement, un cri de joie, dans tout notre monde des affaires; on voyait déjà disparaître ce monstre de la détention, et un peu de vie ranimer notre port, menacé de devenir un désert. Que fallait-il pour y réussir? Une somme de vingt-cinq mille dollars, à voter par la législature de l'Etat, pour acheter les appareils nécessaires. Le Président du Bureau de Santé partait sur le champ pour Baton Rouge afin d'y plaider la cause de l'invention nouvelle; nul ne doutait du succès de sa démarche. Il était aussi question de l'envoi d'une délégation choisie parmi les hommes les plus influents de notre commerce, afin d'exercer une pression sur nos sénateurs et nos représentants. Qu'est devenue cette affaire si importante, du succès de laquelle dépend l'avenir de notre port, la bonne renommée de notre ville, peut-être même, en partie, la réussite complète de notre Exposition. S'imagine-t-on des navires arrivant, vers le mois d'octobre ou de novembre, porteurs de marchandises destinées à embellir, à enrichir notre grande fête de l'industrie, détenus, six semaines, à notre quarantaine, et n'ayant même pas le temps de débarquer pour prendre part à l'inauguration? Il est déplorable que notre législature se disperse avant d'avoir statué sur ce sujet.

La Chambre des Représentants de la Louisiane n'est ajournée *sine die*, hier, à midi et demi.

MORT DE M. PAUL MORPHY.—Nous avons le regret d'apprendre et d'annoncer la mort de M. Paul Morphy, qui, après quelques jours de maladie, s'est éteint hier à 2 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 47 ans.

Nous n'avons que le temps de donner aujourd'hui la triste nouvelle; nous reparlerons de celui dont tout le monde ici déplorera la perte, et qui fût certainement une intelligence hors ligne.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Royale No. 89, entre les rues St-Louis et Conti.

NOUVELLE PUBLICATION.—Nous recevons de M. Joseph Maille, avocat de la Nouvelle-Orléans, une brochure portant ce titre : *Maille's Divorce Laws of the State of Louisiana, with commentaries, and a Synoptical History of the Laws of Divorce.*

Dès que nous aurons achevé la lecture de cet intéressant travail, nous en parlerons dans les colonnes de l'ABEILLE.

Cette brochure est dédiée à l'un des avocats les plus distingués du barreau louisianais, l'Hon. Albert Voorhies. La dédicace est ainsi conçue :

" Ce Traité est respectueusement dédié à l'Hon. Albert Voorhies, de la Nouvelle-Orléans, en témoignage d'estime et de gratitude pour les leçons de Droit reçues de lui par L'AUTEUR.

Nouvelle-Orléans, juillet 1884.

Cette brochure, d'un incontestable intérêt pratique, va vite trouver sa place dans toutes les bibliothèques.

On peut se la procurer au bureau de l'auteur, M. Joseph Maille, 26 rue St-Charles.

PAVILLON FARANTA.—Le programme n'a jamais été plus attrayant que cette semaine au Pavillon. Aussi foule encore, foule toujours; c'est monotone à dire, mais que faire?

Ce soir *The French Spy,—or The Fall of Algiers—L'Espion Français ou la Chute d'Alger.* Pièce militaire où l'on verra de splendides costumes, Mme E. R. Dalton, dans un rôle travesti, celui d'un jeune Arabe, M. Dalton et toute la troupe enfin.

MILNEBURG—Tout indique que la compagnie du chemin de fer Pontchartrain sera récompensée des efforts qu'elle fait pour satisfaire le public.

Ce public se fait plus nombreux chaque soir à Milneburg, et chaque soir il passe de fort agréables heures avec la troupe variée engagée par M. E. Gorman. Aujourd'hui excellent programme. Nous rappelons que le théâtre de Milneburg est ouvert gratis à tous. L'orchestre en est dirigé par M. J. B. Vogel.

☞ WEST END.—Ce soir représentation de *La Fille de Mme Angot* dont la reprise a été aussi une reprise de succès.

L'ouvrage de Lecocq est incontestablement celui qui est, jusqu'ici, le plus en saillie dans le répertoire du West End. Mlle Selina Dolaro n'a pas eu de rôle plus heureux que celui de Mlle Lange, plus heureux que celui de Mlle Angot, et les sujets qui l'entourent, contribuent à un ensemble des plus satisfaisants.

Demain en Matinée *La Mascotte.*

Législature de la Louisiane

SÉNAT.—Le Sénat a adopté les bills suivants :

La résolution du sénateur Hampton approuvant le projet d'immigration de Mr. Chas Bal, de France, et autorisant Mr. Harris, commissaire d'immigration, à faire publier dans les langues de l'Europe, les brochures qui indiquent les avantages de la Louisiane.

Le bill du Sénat ayant pour but d'empêcher, de la part des compagnies de chemin de fer, les distinctions dans les prix.

Le bill du Sénat abrogeant la charte de la compagnie de navigation du Canal Carondelet.

Le bill de la Chambre créant un recorder pour le Septième District municipal de la Nouvelle-Orléans.

Le bill de la Chambre autorisant la Nouvelle-Orléans et la paroisse Jefferson à diviser l'ancienne maison de Cour de Carrollton.

Le bill de la Chambre défendant que les criminels soient exécutés devant plus de quinze témoins.

Le bill de la Chambre changeant les époques de perception de taxes à la Nouvelle-Orléans.

Le bill de la Chambre ordonnant une remise de 10 an lieu de 25 pour cent, pour les travaux publics à la Nouvelle-Orléans.

Le bill de la Chambre corrigeant la charte de ville Platte, paroisse St-Landry.

Le bill du Sénat autorisant le mari de la femme qui a obtenu une séparation de corps à avoir un jugement de divorce absolu au bout de douze mois.

CHAMBRE.—Ont été adoptés :

Le bill du Sénat (la Chambre étant revenue sur le vote de rejet) pourvoyant à la nomination de jurés de police additionnels pour permettre aux représentants les " wards" de 5,000 et de plus de 5,000 habitants. Vote, 55 contre 27.

Le bill du Sénat pourvoyant à la vente des propriétés adjugées à l'Etat et des propriétés vendues pour taxes dûes à l'Etat antérieurement au 31 décembre 1879. (La Chambre est revenue sur le vote de rejet.)

Les amendements du Sénat au bill qui protège les fournisseurs de matériaux de bâtisses.

Les amendements du Sénat au bill à certaines améliorations dans le canal du Nouveau Bassin à la Nouvelle-Orléans, canal qui devra avoir neuf pieds de profondeur dans toute sa longueur.

Les amendements du Sénat au bill de la Chambre définissant l'inceste.

Les amendements du Sénat au bill de la Chambre qui protège les médecins dépositaires de secrets confiés pendant la maladie.

Le bill du Sénat exigeant que chaque juge de district rende ses arrêts dans les trente jours qui suivront l'expiration de la session de sa cour.

Le bill du Sénat consolidant la paroisse Jefferson. Vote, 53 contre 15.

Le bill du Sénat rendant à la paroisse Jefferson le contrôle des villes incorporées et des villages de la paroisse.

La République Française, du 27 juin :

Il y a bien longtemps que les républicains ont formé le projet d'élever à Paris un monument commémoratif de la Révolution française. Depuis le jour où la démocratie a relevé le pouvoir que l'empire avait laissé tomber à terre et s'est saisie du gouvernement de ses destinées, la pensée devait tout naturellement lui venir de glorifier dans un monument digne de la France les origines de sa souveraineté politique.

La France ne serait plus la grande nation libre et artiste si elle n'avait des préoccupations d'art et de politique à la fois. Combien d'articles nous pourrions citer, qui ont été écrits sur ce sujet depuis des années! Combien de projets ont été élaborés dans les bureaux de rédaction ou dans les ateliers des sculpteurs et des architectes! Ce sont là, en effet, des pensées qui ont besoin de beaucoup de temps et du concours de méditations très diverses pour arriver à leur plein développement.

Le conseil municipal a pris l'initiative de formuler à son tour deux propositions, et comme on n'a pas l'habitude d'y aller par quatre chemins à l'Hôtel de Ville, on a voulu fixer du premier coup et les emplacements, et les délais, et le reste. La commission est donc saisie de deux propositions fermes. L'une demande que le monument soit érigé sur l'emplacement des Tuileries et chargée déjà le préfet de la Seine de négocier avec l'Etat pour la cession du terrain; l'autre propose le Champ de Mars.

Les deux projets ont été signés soit par des membres différents, soit par les mêmes membres du conseil. L'important pour une assemblée qui porte toujours au plus haut degré le goût de paraître était de manifester sans retard une pensée d'ailleurs excellente et de la signer à la hâte. La première manifestation faite, il n'agit d'arriver à l'exécution et d'en préparer sérieusement les moyens.

De l'éminent Dr H. E. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage du Celdon's Liquid Beef Tonic dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et j'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (Il ne prend pas d'agence des pharmacies.)

LE 14 JUILLET.

A mesure qu'approche le jour de la fête Nationale de la France, elle prend, aux yeux du public, des proportions plus grandioses, et les curiosités deviennent plus générales et plus vives. Assurément les fêtes des années qui ont précédé ont emporté un grand succès, que personne ne conteste. La réussite a été telle, qu'elle devait donner à réfléchir au nouveau comité des Trente. Il lui fallait répondre aux attentes du public, d'une façon plus brillante encore qu'auparavant, et réchauffer des enthousiasmes, déjà vieux de quatre ans.

C'est ce qui explique les travaux énormes auxquels il s'est livré, et les dépenses qu'il a faites. Pour une solennité de ce genre, il ne suffit pas de réunir, à grand renfort d'annonces et d'affiches, une vingtaine ou une trentaine de mille personnes; il faut encore et surtout les occuper, tenir leur attention en haleine, et ne pas leur laisser un moment de répit. De là, les jeux et les divertissements du jour, les jeux et les divertissements de nuit. Nous avons toujours vu, en pareille occasion, les exigences du public augmenter, en raison du nombre des spectateurs.

On ne peut laisser à une fête qui attire toute une population les étroites et mesquines proportions d'un anniversaire de société ou d'un pique-nique de famille, et le public compte d'autant plus sur votre libéralité et vos largesses que vous ne lui demandez rien, que vous vous engagez vous-mêmes devant lui à faire tous les frais, n'espérant trouver en retour que son approbation et ses bravos.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que des décorations de la rue du Canal, de l'arc de triomphe de MM. Lepage et Bégnon, et des décorations de M. Bétat; deux choses qui, jusqu'ici, ont été assez pauvrement réussies, ont provoqué peu d'enthousiasme. Nous croyons que, cette fois, il n'y aura aucune déception, et que l'on s'embarquera pour le West-End, le cœur plein de confiance.

Extrêmement intéressant, extrêmement varié, le programme de la fête de cette année. Nous y trouvons mâte de cocagne horizontaux, divertissement on ne peut plus gai, et qui fait provoquer toujours de franches éclats de rire et des applaudissements dans la foule.

Puis viennent les régates qui se composent de trois courses principales sur le Lac, sans compter les courses en pirogue sur le canal,—le concert populaire, dans lequel l'Orphéon Français exécutera, à grand orchestre, *La Marseillaise, le Triomphe du Peuple, Les Trois Couleurs et Vive la France!*—les bals; il y en aura deux principaux, et enfin le magnifique feu d'artifice des Frères Ferrouillet.

Mais à quoi bon nous étendre ici sur le programme? Le public ne le trouvera-t-il pas tout entier, avec tous ses détails, dans le journal le 14 *Juillet*, organe officiel de la fête? Oui, en vérité, il vient de paraître un journal, en français et en anglais, qui non-seulement donne le programme complet de la fête, mais publie, dans les deux langues, un court historique, très exact, de la Bastille, depuis son origine jusqu'à sa chute.

Le 14 *Juillet* sera, demain, dans toutes les mains; il est distribué gratis à vingt-cinq ou trente mille exemplaires pour le moins. Il est édité et imprimé par les frères P. et E. Marchand 123, rue de Chartres.

Nous conseillons à nos lecteurs de se le procurer. Il leur sera d'un grand secours, le jour de la fête; et il donne, d'ailleurs, de très curieux détails sur un des événements les plus importants de l'histoire de France.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

M. Hudson, président du comité étranger de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, vient, par une lettre dont le texte suit, de convoquer les consuls des puissances étrangères à la Nouvelle-Orléans, à une réunion à la Direction Générale de l'Exposition, pour aujourd'hui, vendredi.

Exposition Universelle de l'Industrie et Centenaire du Coton.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1884.

Monsieur,

M. E. M. Hudson, Rapporteur, me charge de vous dire que le comité étranger, nommé par le Bureau de la Direction de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, pour conférer avec les consuls étrangers de cette ville, sollicite votre présence à une assemblée qui sera tenue aux bureaux de la Direction No 74, rue Barone, vendredi prochain, 11 du courant, à 3 heures P. M.

L'objet de cette conférence est d'assurer les meilleurs efforts officiels de tous les consuls résidants en vue de propager dans leurs contrées respectives les renseignements les plus complets concernant l'étendue et l'importance de l'Exposition, comme aussi d'assurer à cette entreprise l'appui officiel de leurs gouvernements.

Nous désirons vivement l'honneur de votre présence, afin de connaître vos vues sur ce sujet et recevoir les suggestions que vous jugerez convenables.

Le Bureau de la Direction a exprimé son intention de faciliter, autant qu'il lui sera possible en donnant tous les renseignements, tous les efforts que vous serez à même de faire en cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être, très respectueusement, votre obéissant serviteur,

SAM'L MULLEN,
Secrétaire.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général de France et Commissaire de la République Française.

Selon informations reçues par moi, le journal le *Temps*, de Paris, est disposé à publier tous documents et renseignements ayant pour objet de faire ressortir l'importance de l'Exposition Universelle de la Nlle-Orléans. J'ai l'honneur d'en adresser mes remerciements à MM. les éditeurs du *Temps*.

Un comité franco-louisianais se constitue en ce moment à Paris avec la coopération de MM. A Cauhert, ancien magistrat, (Cercle National, 5, Avenue de l'Opéra); Charles Bal, 15 Avenue Kleber; Paul Brierre, de la maison Lafargue et Brierre, de la Nlle-Orléans et de Paris (5 rue de Laval); etc.

Je prie MM. les Présidents des comités consultatifs organisés par moi, sur la demande des délégués de la colonie, de vouloir bien me remettre leurs rapports dans le plus bref délai possible.

En vue de donner un témoignage de courtoisie à la République Française, qui, la première de toutes les nations d'Europe, a nommé un Commissaire à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, le Comité de Direction vient de souscrire 100 abonnements de six mois à des journaux franco-américains, qui seront servis gratuitement à nos principales Chambres de Commerce de France ainsi qu'à un certain nombre de Sénateurs, de Députés, d'Administrations et de particuliers.

Le Comité de Direction vient de faire traduire en français le programme de récompenses de l'Exposition Horticole, qui promet d'être remarquablement intéressante en raison du voisinage des pays tropicaux.

Le document relatif aux formalités consulaires et douanières auxquelles doivent se soumettre les exposants va aussi être traduit en français.

Le Consul Général Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 5 juillet :

Les planteurs de la paroisse Terrebonne ont résolu de réduire, à partir du 1er juillet, les gages de leurs travailleurs, à 50 cents par jour, avec rations, ou à 65 cents, sans rations. Pendant la roulaison, la paie sera de 75 cents, par jour avec rations, ou de 90 cents, sans ration. La garde de nuit sera payée 50 cents.

Mêmes résolutions, adoptées dans la paroisse St Jean-Baptiste. Toutes les autres suivront cet exemple.

Le bas prix du sucre, la dépression extraordinaire qui existe sur les marchés financiers du pays, le peu d'espoir que l'on a d'une bonne récolte—toutes ces choses occasionnent de grands embarras aux planteurs, et c'est la nécessité qui les a forcés d'avoir recours à ces réductions. Nous regrettons certainement une mesure qui va peser sur les familles des pauvres travailleurs, mais qu'y faire? Comment lutter contre la nécessité?

—Décédé, M. Damini Leblanc, âgé de 56 ans, natif de la paroisse Assomption, et résidant de celle d'Ascension depuis plus de 30 ans.

—Décédée, Mme François Claudin, née Joséphine Leblanc.

Le Choléra à Toulon.

Toulon, 24 juin, 9 h. 30 soir.

Chaque année, vers juin ou juillet, on nous annonce l'arrivée du choléra. Toutes les précautions sont prises dans les ports de la Méditerranée. On exerce des surveillances rigoureuses sur les bâtiments de toute nationalité, contre les Anglais surtout, dont on blâme l'incurie, et voici que c'est en pleine Provence, dans un de nos ports militaires, que le choléra asiatique éclate tout à coup, sans que la filiation puisse en être établie, sans qu'on puisse savoir même approximativement d'où il est venu, car le bruit qui a couru à Paris d'un germe infectieux apporté par *la Sarthe* est erroné, il est même absurde, *la Sarthe* étant arrivée depuis trois semaines avec patente nette et n'ayant eu que deux malades cholériques en Cochinchine. Comme presque sur tous nos bâtiments de guerre, il y a de cela près de trois mois, la désinfection réglementaire avait eu lieu : la santé a été parfaite à bord de *la Sarthe* depuis le 3 août. Il faut donc rejeter à priori cette hypothèse.

Le choléra qui sévit à Toulon a pris naissance à Toulon même; il est d'origine indigène quoique sa forme foudroyante soit celle du choléra asiatique. Voilà déjà qui ne fait doute pour personne et qui donne à l'épidémie un caractère assez inquiétant. Mais procédons par ordre.

L'ASPECT DE LA VILLE.

Parti de Paris hier soir, lundi, par le rapide de sept heures quinze, je n'ai trouvé rien d'insolite en arrivant ce matin à Marseille, sinon que les autorités médicales marseillaises attendaient sur le quai de la gare MM. Brouardel et Proust, les deux éminents professeurs que le gouvernement a envoyés ici par le même train, pour y étudier le développement du choléra et y prendre toutes les mesures qu'ils croient nécessaires; au besoin isoler la ville, la faire évacuer par tous ses habitants. Il faut espérer que nous n'en arriverons pas à ces extrémités impraticables.

Au buffet de la gare, à Marseille, changement de tableau. Tout le monde parle du choléra. On interroge les voyageurs qui viennent de Toulon. Je remarque chez les Marseillais une appréhension qui s'explique, car, on le sait trop, quand le choléra se développe en France, c'est toujours Marseille qui en souffre le plus.

Je remonte en wagon à onze heures pour arriver à Toulon à midi 85. *Le* premier wagon dont l'ouvre la portière empeste le phénol; je seconde le mouvement. Tout le reste suit. Toutes les dames ont déjà des odeurs antiséptiques et des fioles préservatrices. Beaucoup de gens qui devaient aller à Toulon se font rembourser leurs tickets en apprenant que Toulon a le choléra.

Enfin, me voici arrivé. Le maire, M. Delmas, et un groupe de médecins civils et militaires attendent les deux professeurs. Quand les présentations sont faites, je me présente à mon tour à M. le maire, qui me donne les premières indications et m'adresse à l'état civil en me disant ce mot typique :

—Vous aurez là les derniers renseignements, car nous n'osons tout.

Bien rare ce mot dans la bouche d'un maire en pareille circonstance.

Il paraît, du reste, que la municipalité et la sous-préfecture ont montré la plus grande énergie et une certaine habileté en convoquant samedi tous les journalistes locaux, à la mairie et en leur disant tout, suivant l'expression ci-dessus, avec prière de ne publier la mauvaise nouvelle que dimanche soir, quand les premières mesures de désinfection seraient prises.

Je trouve à la ville son aspect accoutumé. Cependant, il y a nombre de boutiques fermées et un grand nombre de balayeurs balaient les rues; d'autres, qui sont arrosées, arrosent les rues; d'autres, dont la profession était jusqu'ici inconnue à Toulon, versent du chlore, du phénol dans les latrines publiques et aux encoignures des maisons.

En un mot, on lave la ville, on la nettoie. Ce qui de mémoire d'homme ne s'était vu ici. Tous ceux qui connaissent Toulon me comprendront et devineront tout ce que la vue d'un balayeur peut exciter de curiosité dans cette ville maritime, l'une des plus salles de notre pays.

L'APPARITION DU FLEAU.

Ma première visite a été pour les médecins qui ont soigné les cholériques, constatée les décès et fait les autopsies.

Le premier cas a été constaté le 22 juin à l'hôpital principal de la marine en ville. Le malade était un matelot, il a été alité huit jours, mais la réaction typhoïde qui a suivi ses premières indispositions n'a pas laissé aux médecins de la marine le moindre doute sur la nature exotique du mal. Cet homme est mort vendredi dernier, huit jours après son entrée à l'hôpital.

Quelques jours après, deuxième matelot, deuxième cas, celui-ci foudroyant; le malade est mort en cinq heures. L'autopsie a fait reconnaître le choléra asiatique. Le même jour, le commandant en retraite Daroch meurt en trois heures dans sa maison de campagne, aux environs de Toulon, du choléra. Mais dans ceux qui suivent le convoi personne ne parle de choléra, on attribue son décès à la cholérine.

Tout d'un coup, avant-hier dimanche, les cas et les décès se multiplient dans la ville et à l'hôpital. Il y a trois décès à l'hôpital et une dizaine en ville. Hier, lundi, on constate quelques décès en ville et un à l'hôpital.

Aujourd'hui, à midi, un seul décès cholérique en ville est déclaré à la mairie. Donc le fléau suit une marche capricieuse qu'il serait imprudent de prendre pour une marche forcément décroissante: 13 décès dimanche; 5 lundi; 1 mardi. Si ce n'est qu'une alerte, elle aura été sévère, car près de dix mille personnes ont quitté la ville moins par le chemin de fer que par les routes conduisant aux bastides, aux villages environnants. On encourage du reste le départ en masse au lieu de prêcher un faux courage et une ridicule forfanterie aux Toulonnais qui peuvent s'exiler pour quelque temps, et je trouve qu'on a raison.

Parmi les décès survenus samedi, il en est un qui a frappé la population de terreur: n'est celui d'un jeune lycéen de treize ans, nommé Serres, qui est mort en trois heures de temps. Cet enfant était un bon élève; il avait ce jour-là une composition à laquelle il tenait beaucoup; se sentant indisposé, il ne voulut pas demander à être admis à l'infirmerie; il attribuait ses diarrhées à une soupe d'empoisonnement bénin par la oligue qui se trouvait dans une omelette aux fines herbes, disait-il.

Enfin, son état devint tel à cinq heures, qu'on le porta à l'infirmerie. A huit heures, il était mort. Le lycée était isolé immédiatement et la désinfection opérée.

Tous ces corps de cholériques sont inhumés au cimetière, sans avoir passé par l'église et dans une fosse spéciale plus profonde que les autres, recouverte de chaux et de liquide phénique.

L'ORIGINE PROBABLE.

La *Sarthe*, je l'ai dit, n'est pour rien dans l'affaire. Mais il est fort probable que le Tonkin y est, lui, pour beaucoup. En effet, de même qu'on ne joue pas impunément avec le feu, on ne saurait entretenir des relations permanentes et multipliées, comme elles le sont depuis un an, avec un pays où le choléra est endémique, sans qu'un jour les côtes de France soient infectées à leur tour.

L'opinion la plus répandue aujourd'hui est que le choléra nous a été apporté du Tonkin, c'est le cas de le dire—dans un sac.—Tout matelot embarqué sur un bâtiment de l'Etat, possède un sac ou gribiche en toile, marqué à son numéro matricule et où de lequel il enferme ses hardes, ses effets personnels.

Quand le matelot meurt, l'Etat, pour rentrer dans les vingt francs que lui coûtent l'établissement et l'entretien du sac, fait vendre à l'encan ledit sac avec ce qu'il contient. Or, on sait qu'il est mort en Cochinchine, depuis un an, un assez grand nombre de marins dont la maladie était nettement qualifiée choléra asiatique. Les sacs de ces hommes-là ont été brûlés, détruits suivant les ordonnances en vigueur. Mais qui dit que dans les autres sacs d'hommes décédés à la suite de maladies analogues, le microbe terrible n'était pas enfermé à des millions d'exemplaires.

Récemment on a vendu à Toulon des sacs de marins morts au Tonkin, il serait facile de retrouver les acquéreurs et de rechercher s'il n'y aurait pas entre eux-ci et les décédés de ces jours derniers, des relations ou des sociétaires.

Bref, d'où qu'il vienne, le choléra présente tous les caractères du choléra asiatique, au dire des médecins de Toulon.

MM. Brouardel et Proust auront à confirmer cette opinion ou à la contredire. Ces messieurs sont allés rendre visite au préfet maritime le contre-amiral Krantz, et se sont rendus ensuite à l'hôpital, où vingt-deux cholériques sont en traitement, dans un état relativement satisfaisant.

VISITE A L'AMIRAL KRANTZ

J'ai été reçu à trois heures par l'amiral Kranitz, qui est plus rassuré depuis que les cas de choléra se sont raréfiés dans les hôpitaux militaires. Depuis quarante-huit heures, en somme, les équipages de la flotte ne comptent pas un seul mort.

L'amiral m'a exposé la situation de la *Sarthe*, qu'on accuse à tort de tout le mal, et je comprends fort bien qu'en sa qualité de préfet maritime de Toulon, l'amiral ait à cœur de décharger la responsabilité de ses bâtiments, bien que la libre pratique soit accordée à tous les navires de guerre qui entrent à Toulon, non par un médecin de la marine attaché au port, mais par un médecin civil relevant du ministère du commerce.

L'amiral a fait prendre toutes les mesures que commande la situation. Il y a toujours en rade de Toulon un certain nombre de navires de guerre dont les équipages forment un effectif d'environ 2,000 hommes. Il y a, en outre, les 1200 matelots qui sont casernés de tout temps sur des pontons, attendant leur embarquement qui vient par tour de rôle et par un roulement de liste. Il y a enfin un régiment d'infanterie de marine et des artilleurs. On n'est entendu, tant à la marine qu'à la guerre, pour disperser le plus possible les campements de tous ces hommes. On a doublé le nombre des pontons-casernes de façon qu'il y ait le moins d'entassement possible.

Enfin, un bâteau-école, l'*Entreprenante*, qui avait été disposé en 1883 pour recevoir des cholériques, le cas échéant, a été amarré aux appontements pour servir d'ambulance ou d'hôpital temporaire. Tout marin ou militaire atteint d'une affection quelconque est porté à bord de l'*Entreprenante*, où il est examiné avant d'aller à l'hôpital Saint-Mandrier ou à l'hôpital principal. C'est Saint-Mandrier qui est réservé aux cholériques.

Le ministre de la guerre a ordonné qu'on augmente la ration des troupes de terre. Le ministre de la marine a fait de même.

LES PRÉCÉDENTS.

Ce qui engage les autorités à mettre la population en garde contre un espoir trop rapide de voir le fléau s'évanouir, c'est que, en 1865, le choléra a envahi Toulon une marche très capricieuse. Tantôt il y avait des décès en grand nombre, tantôt fort peu.

Mieux vaut partir de ce principe que les vingt-deux décès de ces derniers jours sont une préface, que de s'endormir dans une fausse sécurité, en croyant que tout est fini. Il y a tous les ans en Orient des cas de choléra sporadique à Toulon. C'est ce qui fait que les premiers symptômes graves ont été contestés par certaines autorités à qui on les signalait.

L'arsenal ne chome pas, mais beaucoup d'ouvriers demandent des congés de vingt jours pour quitter la ville avec leurs familles et fuir le fléau. Ces congés vont être accordés. L'état moral de la ville est plus satisfaisant qu'on ne pourrait le croire.

On voit bien des charrettes chargées de meubles, bien des camions remplis de matelas et d'objets de cuisine que toute la famille tire ou pousse vers la campagne; mais il y a aussi tout un peuple qui ne crèvera dans la saleté et à fait dire le triste mot : dans sa pauvreté—plutôt que de quitter les vieux quartiers tonnais. Il y a dans la population de Toulon quelque chose de musulman, de fataliste qui étonne.

Les pharmaciens font des affaires d'or. Tous les microbifuges et tous les vibrionivores que la thérapeutique a pu imaginer, s'enlèvent par bottes, par kilos, comme des petits pains.

Quant au phénol, il triomphe, il est partout. La salle d'attente de la gare n'est qu'un énorme bocal à phénol. Chaque voyageur s'en imprègne avant de partir; ce qui est toujours une précaution. Le chlore, le perchlorure de fer et l'eau phéniquée vous empoisonnent les narines. On attend de Marseille des wagons entiers de désinfectants. Les affiches de la mairie, indiquant les mesures d'hygiène, sont sur tous les murs.

Le conseil municipal de Marseille a voté ce soir un crédit de 60,000 francs pour l'assainissement et la désinfection.

PIERRE GIFFARD.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 9 juillet :

Nous publions, ailleurs dans nos colonnes un avis convoquant les habitants à une réunion qui aura lieu samedi, à midi, à la maison de cour.

Le but de cette réunion est d'offrir aux habitants l'occasion de s'entendre sur le moyen le plus sûr de faire face à la crise financière qui menace d'entraîner les intérêts agricoles à une ruine certaine.

Déjà, dans plusieurs paroisses de l'Etat, les habitants ont compris toute la nécessité d'une entente mutuelle pour sauvegarder leurs intérêts, et se sont réunis pour prendre des mesures efficace à cet effet. Espérons donc, qu'ici, on ne se montrera pas moins intéressé et que, samedi, chacun se fera un devoir de répondre à l'appel qui lui est fait.

D'ailleurs, pourquoi la paroisse St-Jacques ne suivrait-elle pas l'exemple qui lui est donné par l'Ascension? Pourquoi, comme elle, n'aurions nous pas une association de planteurs?

—Le Jury de Police s'est réuni jeudi dernier. Le rapport mensuel du trésorier a été lu et montre qu'il y a en caisse $4,625 10 3/4 distribuées dans les divers fonds.

L'inspecteur des levées, dans son rapport, signale plus eurs levées qui ont été sérieusement endommagées par les lames et les écrevisses, et conseille fortement que de nouvelles levées soient faites sur les habitations Uncle Sam, Guidry et Cabanocey, ainsi que sur la propriété de la maison de cour.

Le comité chargé de s'opposer au montant dû par la paroisse pour les réparations faites aux levées et trouve des bills pour un montant de $5,937, non inclus les bills de la crevasse Guidry.

M. F. M. Brignac est autorisé à enlever toutes les dalles à riz qui sont défectueuses.

Le 7 juillet 1884, à 4 heures de l'après midi, à l'âge de 70 ans, est décédée madame Plaside Hymel, née Virginie Pattuis.

Une foule nombreuse assistait à ses funérailles, qui ont eu lieu, hier, à 4 heures, à l'église St-Michel.

Nous prions, M. Placide Hymel, ainsi que la nombreuse famille de la défunte, d'agréer nos sincères compliments de condoléance.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain a pris avec les propriétaires du steamer *Camelia* des arrangements particuliers en vue de la grande fête française du 14 juillet. Ce jour là, dès 4 heures de l'après-midi jusqu'à 2 heures du matin, le *Camelia* partira toutes les heures du wharf de Milneburg pour West End, et repartira de cette dernière localité également toutes les heures, dès 4 heures et demie de l'après-midi jusqu'à 2 heures et demie du matin, pour Milneburg. De cette manière, s'il y a encombrement sur la voie de West End, une partie de la foule pourra s'écouler, aller et retour, par le chemin de fer Pontchartrain. Voir l'annonce.

THE MILD POWER CURES.
HUMPHREYS'
HOMEOPATHIC
SPECIFICS.
In use 30 years.—Each number the special prescription of an eminent physician.—The only Simple, Safe and Sure Medicines for the people.

LIST PRINCIPAL NOS.	CURES.	PRICE.
1. Fevers, Congestion, Inflammations		25
2. Worms, Worm Fever, Worm Colic		25
3. Crying Colic, or Teething of Infants		25
4. Diarrhea of Children or Adults		25
5. Dysentery, Griping, Bilious Colic		25
6. Cholera Morbus, Vomiting		25
7. Coughs, Cold, Bronchitis		25
8